

Dépôt: N. Marc Lies

25.04.2019

Comptes du service intérieur

Résolution

"La Chambre des Députés,
vu le rapport de sa commission des Comptes,
approuve les comptes de l'exercice 2017 et
prie son Président de transmettre la présente résolution et
le rapport de la commission des Comptes à la Cour des
Comptes pour y être enregistrés."

Luxembourg, le 5 avril 2019.



Le Président-Rapporteur
Marc Lies